



→ Déclaration de Marseille

2300 Chambres Consulaires soutiennent l'«Union pour la Méditerranée »

Marseille, le 21 juillet 2008

A l'initiative de la CCI Marseille Provence, les chambres consulaires européennes, méditerranéennes et africaines se sont réunies à Marseille, le 4 juillet 2008, lors des Med Business Days. A cette occasion, elles ont affirmé leur volonté de renforcer leur coopération dans le bassin méditerranéen.

EUROCHAMBRES, l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie Européennes, l'**ASCAME**, l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée, et la **CPCCAF**, Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones, **ont ratifié, vendredi 4 juillet, une déclaration commune affirmant leur volonté commune de soutenir et d'agir en faveur du projet d' « Union pour la Méditerranée » afin qu'il garantisse la paix et la prospérité de l'ensemble de la région méditerranéenne.**

Ces trois co-signataires, qui regroupent plus de 2300 chambres de commerce, soutiennent cette nouvelle initiative pour une collaboration économique et commerciale renforcée en région méditerranéenne. Ils soulignent que tous les pays méditerranéens sans exception doivent être inclus dans ce projet, dans le respect de l'identité de chacun. Les co-signataires précisent que les pays invités préservent leur position, obligations, droits acquis et objectifs actuels et reconnus.

Pour les trois réseaux consulaires, il convient en priorité de développer les relations économiques et commerciales entre le nord et le sud ainsi qu'entre pays du sud ; Cette mission revient aux entreprises. Ils ont réaffirmé leur ferme conviction d'œuvrer ensemble en faveur de la levée de tous les obstacles au commerce et à l'investissement intra-méditerranéens, en vue d'une libéralisation accrue des échanges, **seul moyen d'assurer un développement durable et la compétitivité d'un espace économique euro-méditerranéen ayant pour objectif la création d'emploi et de richesses. Elles soulignent, particulièrement, le rôle qu'elles peuvent jouer dans l' instruction de visas pour les hommes d'affaires.**

M. Pierre SIMON (France), Président de la CCI de Paris et d'EUROCHAMBRES, M. Murat YALCINTAS (Turquie), Président de la CCI d'Istanbul et de l'ASCAME, et M. Mamadou Lamine NIANG (Sénégal), Président de la CCI de Dakar et de la CPCCAF, réunis autour de Jacques Pfister (France), Président de la CCI Marseille Provence, ont réaffirmé leur ferme volonté de poursuivre leur collaboration au profit notamment de l'internationalisation des activités des entreprises, notamment des PME des 3 régions concernées. Les réseaux consulaires EUROCHAMBRES, ASCAME et CPCCAF réaffirment par cette déclaration commune leur engagement en faveur de l'établissement de véritables partenariats entre les continents européen et africain dans le Bassin méditerranéen.

La CCI Marseille Provence se félicite de cette signature visant à renforcer la coopération entre pays méditerranéens, européens et africains. La Déclaration de Marseille confirme la volonté commune de définir les projets porteurs pour le secteur privé, acteur clef de la réussite du projet d'«Union pour la Méditerranée».



Conférence
Permanente des
Chambres
Consulaires
Africaines et
Francophones